



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Faut-il un permis international pour conduire à l'étranger ?

Véridifié le 15 septembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Autres cas ? [Tout savoir sur le permis international \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534) / [Peut-on demander le permis international depuis l'étranger ? \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34812\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34812) / [Conduire en Europe avec un permis français \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F420\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F420)

Cela dépend du pays où vous avez obtenu votre permis de conduire et si vous souhaitez conduire, dans *[l'Espace économique européen](#)*: *[titleContent](#)* ou dans un autre pays.

▲ Attention : vous ne pouvez pas demander de permis international si vous n'avez jamais obtenu de permis de conduire. Vous devez d'abord [obtenir le permis de conduire par examen \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530).

Vous voulez conduire en Europe (EEE)

Les États concernés sont ceux de *[l'Espace économique européen \(EEE\)](#)*: *[titleContent](#)*.

Permis obtenu en France (métropole + Dom)

Votre [permis de conduire français est valable pour conduire dans l'EEE \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F420\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F420).

Vous n'avez pas besoin de permis international.

Permis obtenu dans une Com ou en Nouvelle Calédonie

Répondez aux questions successives et les réponses s'afficheront automatiquement

Vous habitez en métropole ou dans un Dom

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) [↗ \(https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des\)](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des).

Si vous avez besoin du permis international, vous devez d'abord [demander l'échange de votre permis obtenu contre un permis national français \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32134\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32134).

Une fois que vous avez votre permis national français, vous pouvez demander un permis de conduire international.

Vous habitez dans une Com ou en Nouvelle Calédonie

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) [↗ \(https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des\)](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des).

Si vous avez besoin du permis international, contactez l'administration de la Com ou de Nouvelle-Calédonie dans laquelle vous résidez.

Permis obtenu dans un État européen ayant ratifié la Convention de Vienne

Si vous avez obtenu votre permis dans un *[pays ayant ratifié la Convention de Vienne](#)*: *[titleContent](#)*, votre permis de conduire est valable pour conduire dans *[l'Espace économique européen \(EEE\)](#)*: *[titleContent](#)*.

Vous n'avez pas besoin de permis international.

▲ Attention : des règles spécifiques s'appliquent si vous avez un permis **britannique, suisse** ou **monégasque**. Renseignez-vous auprès des autorités du pays où vous souhaitez conduire.

Permis obtenu dans un autre État d'Europe

Si vous avez obtenu votre permis en **Espagne**, à **Chypre**, en **Irlande**, en **Islande**, à **Malte** ou au **Liechtenstein**, votre permis de conduire est valable pour conduire dans *[l'Espace économique européen \(EEE\)](#)*: *[titleContent](#)*.

Vous n'avez pas besoin de permis international.

Permis obtenu dans un autre pays

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) [↗](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (<https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des>).

Avant de demander un permis international, vous devez d'abord obtenir un permis de conduire français :


- [Par échange si l'échange est possible avec votre permis actuel](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460>)
- [Par examen si l'échange n'est pas possible avec votre permis actuel](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530). Pour cela, contactez l'auto école de votre choix pour passer un [permis de conduire](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530>).

Vous voulez conduire dans un autre pays

Permis obtenu en France (métropole + Dom)

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) [↗](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (<https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des>).

Si vous avez besoin du permis international, [la démarche varie selon que vous habitez en France ou à l'étranger](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534>).

 **A noter** : si vous vous rendez à **Monaco**, au **Royaume-Uni** ou en **Suisse** pour un **court séjour touristique**, vous pouvez y conduire avec votre permis de conduire français.

Permis obtenu dans une Com ou en Nouvelle Calédonie

Répondez aux questions successives et les réponses s'afficheront automatiquement

Vous habitez en métropole ou dans un Dom

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) [↗](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (<https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des>).

Si vous avez besoin du permis international, vous devez d'abord [demander l'échange de votre permis obtenu contre un permis national français](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32134) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32134>).

Une fois que vous avez votre nouveau permis national, vous pouvez demander un permis de conduire international.

Vous habitez dans une Com ou en Nouvelle Calédonie

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) [↗](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (<https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des>).

Si vous avez besoin du permis international, contactez l'administration de la Com ou de Nouvelle-Calédonie dans laquelle vous résidez.

Permis obtenu dans un État européen (EEE) ayant ratifié la convention de Vienne

Le permis international peut vous être délivré en France si vous avez obtenu votre permis de conduire dans l'un des États suivants :

France, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume Uni (permis de conduire délivré avant 2021), Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) [↗](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (<https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des>).

Si vous avez besoin du permis international, [la démarche varie selon que vous habitez en France ou à l'étranger](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534>).

Permis obtenu dans un autre État d'Europe

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) [↗](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) (<https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des>).

Si vous avez obtenu le permis en **Espagne**, à **Chypre**, en **Irlande**, en **Islande**, à **Malte** ou au **Liechtenstein**, le permis international ne peut pas vous être délivré en France.

Avant de demander un permis international, vous devez d'abord obtenir un permis de conduire français :

- [Par échange si l'échange est possible avec votre permis actuel](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460>)

- Par examen si l'échange n'est pas possible avec votre permis actuel. Pour cela, contactez l'auto-école de votre choix pour passer un [permis de conduire \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530)

Permis obtenu dans un autre pays

Pour savoir si le permis international est nécessaire, consultez le [récapitulatif des règles par pays](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) [↗ \(https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des\)](https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-international-et-permis-etranger/recapitulatif-des) .

Avant de demander un permis international, vous devez d'abord obtenir un permis de conduire français :

- [Par échange si l'échange est possible avec votre permis actuel \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1460)
- Par examen si l'échange n'est pas possible avec votre permis actuel. Pour cela, contactez l'auto école de votre choix pour passer un [permis de conduire \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N530)

Textes de loi et références

- Directive 2006/126 du 20 décembre 2006 relative au permis de conduire [↗ \(http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:32006L0126\)](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:32006L0126)
- Décret n°77-1040 du 1er septembre 1977 publiant la convention de Vienne sur la circulation routière [↗ \(https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000513470\)](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000513470)
- Arrêté du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire [↗ \(https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025803494/\)](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025803494/)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)

Nos partenaires

- [Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0